

***Le budget 2011-2012 du Nouveau-Brunswick***

***Prise de position du  
Groupe de travail du  
Nouveau-Brunswick  
sur l'équité économique***

***Mars 2011***

## **Qui sommes-nous?**

Le Groupe de travail du Nouveau-Brunswick sur l'équité économique représente un certain nombre de particuliers, d'organismes et de syndicats qui s'inquiètent de l'orientation que prendra la province en vue de régler le déséquilibre fiscal et l'endettement. En novembre dernier, nous avons pris l'initiative d'organiser un forum public : « C'est aussi notre économie! ». Nous avons pour but d'évaluer l'état de notre économie et d'examiner diverses options pour nous orienter vers l'avenir.

- Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.
- Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick
- Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick
- Congrès du travail du Canada, région de l'Atlantique
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick
- Fredericton Anti-Poverty Organization
- Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc.
- Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick
- Syndicat canadien de la fonction publique, division du Nouveau-Brunswick
- Syndicats des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
- Syndicat des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick

## **Nos valeurs**

Nous croyons que la ligne directrice des décisions économiques de la province devrait intégrer les valeurs et les objectifs suivants :

- La sécurité économique
- L'équité
- La démocratie et l'imputabilité
- La durabilité

**La sécurité économique :** L'économie doit assurer que toutes les citoyennes et tous les citoyens puissent subvenir à leurs besoins de base.

**L'équité :** L'économie doit assurer l'égalité entre divers segments de la population, par exemple entre les hommes et les femmes, ou entre personnes ayant différents niveaux de revenu.

**La démocratie et l'imputabilité :** Les décisions économiques doivent correspondre aux besoins et aux priorités de la collectivité. L'efficacité des mesures économiques adoptées doit faire l'objet de mesures et d'évaluation.

**La durabilité :** L'économie « doit assurer le maintien des capacités du milieu naturel de fournir les ressources nécessaires pour la survie et les intrants nécessaires à la production durable des biens et des services »<sup>1</sup>.

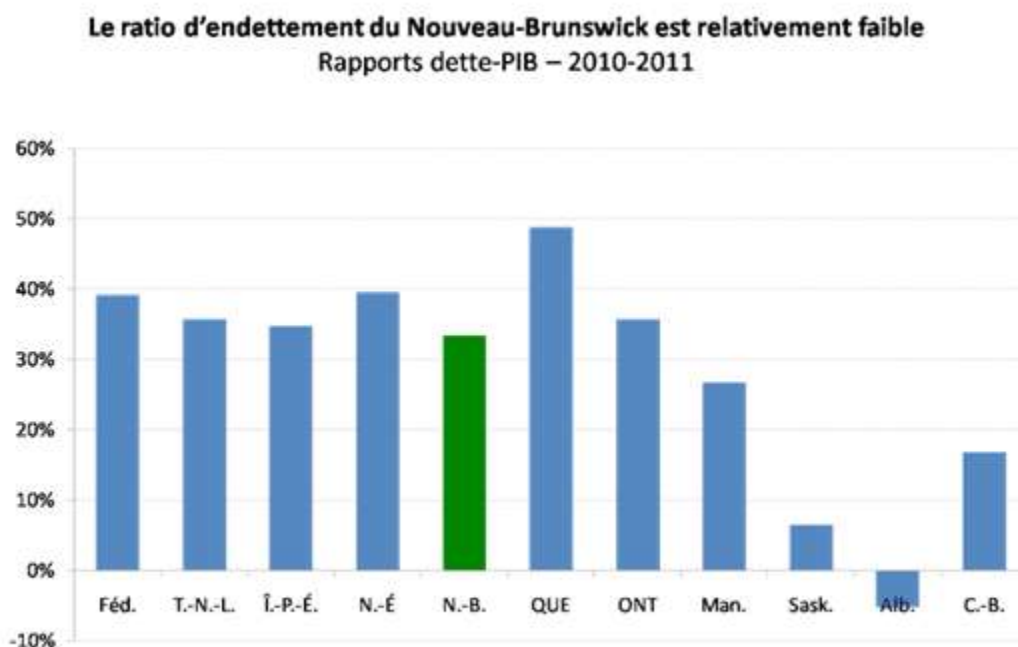
---

<sup>1</sup>Stanford, J. *Economics for Everyone*. (Traduction libre)

## La situation financière du Nouveau-Brunswick

Nous avons entendu dire que le Nouveau-Brunswick est en crise à cause de son endettement. Pourtant, si nous comparons le ratio de notre endettement par rapport à notre produit intérieur brut (PIB) au ratio des autres provinces, nous semblons être en assez bonne posture, soit au milieu du groupe (figure 1).

Figure 1



Source: Tableaux des perspectives provinciales de RBC, Le 23 novembre 2010

Source: Toby Sanger. Communication orale au forum public « C'est aussi notre économie! », nov. 2010.

Bien que le gouvernement du N.B. ne traverse pas actuellement une crise d'endettement, il affronte un déséquilibre fiscal et des déficits qui menacent de faire grimper le ratio dette-PIB à plus long terme. Deux facteurs sont en cause. Premièrement, la récession, qui a engendré l'accroissement des dépenses au chapitre des programmes sociaux et des fonds de relance. Deuxièmement, le plan de réduction des impôts sur quatre ans introduit par le gouvernement Libéral en 2009.

Il est à prévoir que l'accroissement des dépenses relatives à la récession se résorbera à la longue et ne devrait pas avoir de séquelles majeures à long terme sur la santé fiscale de la province.

Par contre, le plan de réduction des impôts aura des effets durables et laisse craindre une grande diminution de la capacité de la province d'assurer la sécurité économique de tous ses citoyens et la durabilité en matière d'environnement.

En 2009-2010, la première année de mise en œuvre du plan de réduction des taxes et impôts, le gouvernement du N.-B. a perdu 143 millions de dollars de recettes. S'il n'est pas modifié, ce plan entraînera un autre manque à gagner de 325 millions de dollars pour l'année financière 2011- 2012.

Il faut retenir que lorsque le plan sera entièrement mis en œuvre, il coûtera au gouvernement 380,3 millions de dollars en recettes annuelles (tableau 1), créant ainsi un important déséquilibre fiscal de structure, à moins de sabrer de façon importante dans les programmes.

**Tableau 1**

**Budget 2009-2012 : Économies fiscales annuelles (en millions de dollars)**

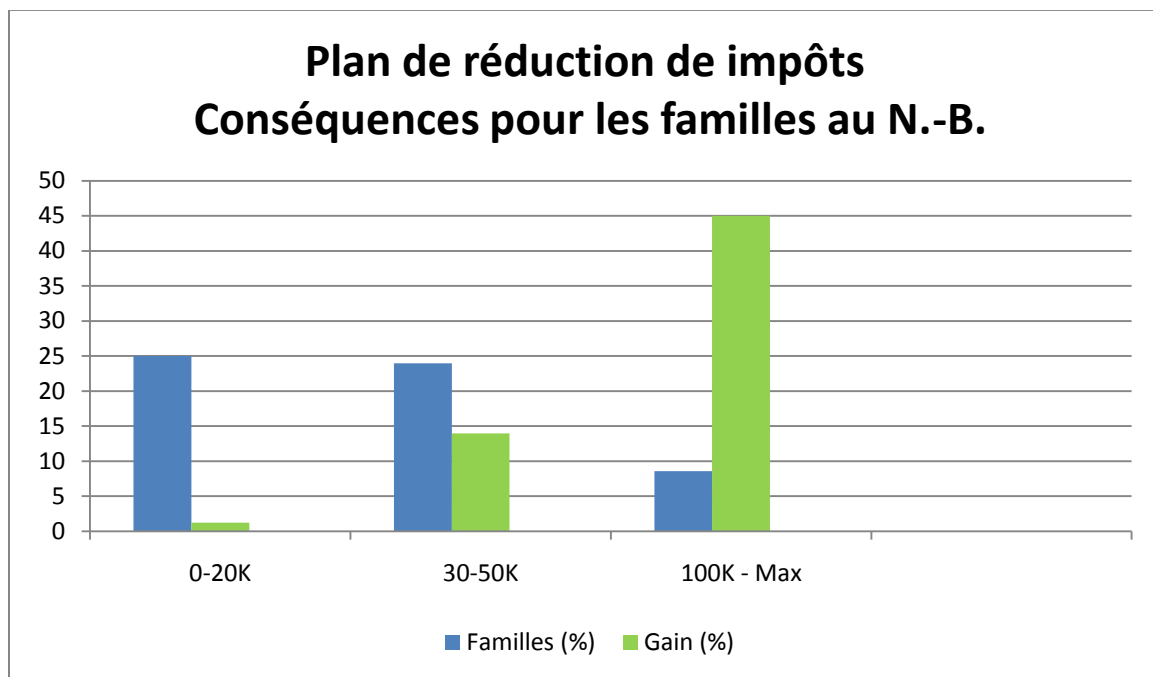
Mesure fiscale	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Réduction du taux d'imposition sur le revenu des particuliers	-118,0	-232,0	-288,0	-323,0
Rabais amélioré sur les droits de scolarité	-2,0	-2,5	-3,5	-5,0
Prestation améliorée pour personnes âgées à faible revenu	-3,5	-7,4	-7,8	-8,2
<b>Économies fiscales pour les particuliers</b>	<b>-123,5</b>	<b>-241,9</b>	<b>-299,3</b>	<b>-336,2</b>
Réduction du taux général d'imposition du revenu des sociétés	-6,0	-11,0	-20,0	-37,0
Autres mesures*	-14,0	-5,0	-6,0	-7,0
<b>Économies fiscales pour les entreprises</b>	<b>-20,0</b>	<b>-16,0</b>	<b>-26,0</b>	<b>-44,0</b>
<b>TOTAL DES ÉCONOMIES FISCALES</b>	<b>-143,5</b>	<b>-257,9</b>	<b>-325,3</b>	<b>-380,2</b>

Source : Ministère des Finances, gouvernement du Nouveau-Brunswick. Mars 2009. Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick - 2009-2012.

De plus, le plan de réduction des impôts fait diminuer l'équité du régime fiscal. En effet, selon l'étude publiée récemment par les économistes Joe Ruggeri et Jean-Philippe Bourgeois, la réforme de la fiscalité est surtout avantageuse pour les familles ayant un revenu élevé (figure 2).

Pour préciser, les familles ayant un revenu de 20 000 \$ ou moins, c'est-à-dire le quart des familles de la province, ne recevront que 1,2 % des avantages des réductions de l'impôt sur le revenu. Les familles de revenu moyen, entre 30 000 \$ et 50 000 \$, soit près du quart des familles, recevront 14 % des avantages des réductions. Les véritables gagnants dans ces importantes réductions apportées à notre régime fiscal, ce sont les familles qui gagnent un revenu élevé, soit 100 000 \$ et au-delà. Ces familles ne constituent même pas un dixième de la population du N.-B. (8,6 %) mais elles vont recevoir près de la moitié (45 %) de tous les avantages issus des réductions d'impôt sur le revenu. Ainsi la réforme fiscale transfère le fardeau d'imposition des riches vers les familles pauvres et de revenu moyen.

**Figure 2**



Source: Joe Ruggeri and Jean-Philippe Bourgeois. Déc. 2010. *The Fiscal and Economic Implications of Tax Reform in New Brunswick*. CCPA-NS.

On constate également que des familles qui ont le même revenu sont traitées différemment. Les couples, qu'ils forment une famille à revenu unique ou double, retirent plus d'avantages de la réforme fiscale que les familles à revenu unique formées d'un parent et un enfant ou que les aînés (tableau 2). Parmi tous les types de familles ce sont les familles monoparentales qui retirent le moins d'avantages. Les familles monoparentales paient 271 \$ de moins en impôts selon ce plan, alors que les familles à revenu unique formées d'un couple et d'enfants sont dégrevées de 719 \$.

L'impact du plan fiscal 2009-2013 n'est pas le même pour les hommes et pour les femmes. En 2008, le revenu moyen des femmes du N.-B. était de 24 600 \$

alors que celui des hommes était de 37 900 \$<sup>2</sup>. Dans son étude de 2008, la fiscaliste et professeure de droit, Kathleen Lahey, a montré que la décision de se diriger vers un impôt sur le revenu à taux simple ou double, comme c'est le cas dans le plan fiscal 2009-2012, est à l'avantage de ceux qui gagnent le plus et de ce fait, provoquera l'accroissement de l'écart salarial après impôts entre les femmes et les hommes<sup>3</sup>.

En raison du déséquilibre fiscal structurel qu'il pérennise et de son incontestable injustice, le plan de réduction des impôts doit être mis en marche arrière dès que possible.

**Tableau 2**

**Évolution de l'impôt à payer et du taux d'imposition effectif, types de familles sélectionnées**

Type de famille	Réduction des impôts (\$)	Système actuel Taux effectif d'imposition (%)	Nouveau système Taux effectif d'imposition (%)	Différence (%)
Individu seul	330	7.38	6.06	-1.32
Parent seul	271	4.4	3.55	-0.85
Aînés	330	5.32	4.33	-0.99
Couple- Un revenu	719	7.26	5.65	-1.62
Couple- Deux revenus	1354	8.87	7.19	-1.69
Moyenne	722	7.79	6.3	-1.49

Source: Joe Ruggeri and Jean-Philippe Bourgeois. Déc. 2010. *The Fiscal and Economic Implications of Tax Reform in New Brunswick*. CCPA-NS.

<sup>2</sup> Statistique Canada. Le revenu au Canada 2008, Tableau 202-0407  
<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-202-x/2008000/tbl-fra.htm>

<sup>3</sup> Kathleen Lahey. 2008. *Et les femmes alors? Analyse sexospécifique du Document de travail sur le régime fiscal du N.-B.*

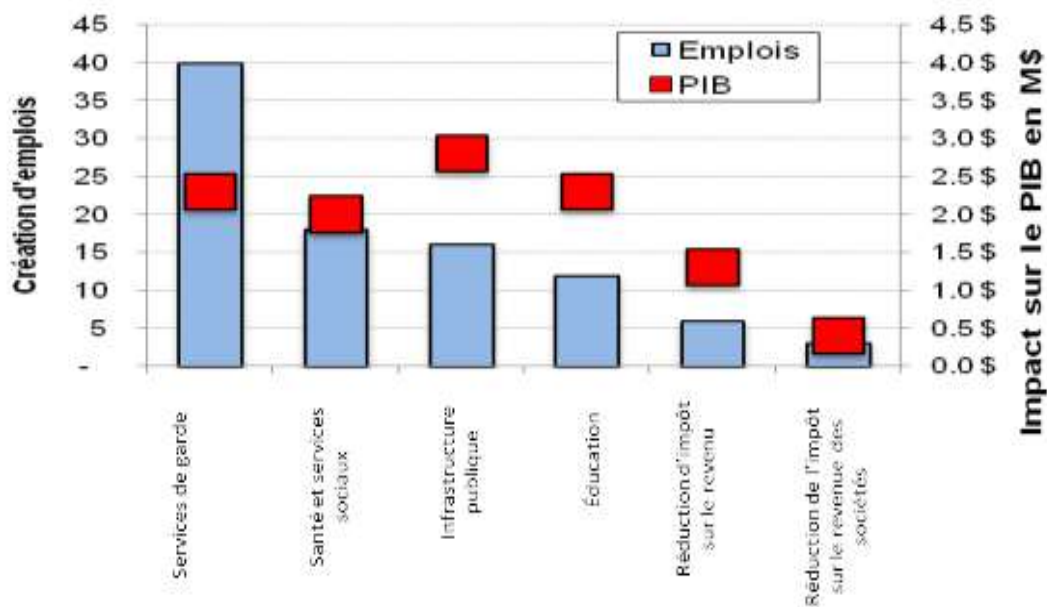
## Rendement des investissements du gouvernement

Puisque le gouvernement dispose de capitaux limités, il devrait concentrer ses investissements dans des secteurs qui offrent un fort rendement sur les sommes investies.

Le gouvernement obtient le meilleur rendement économique non pas en réduisant les impôts mais en investissant dans les gens, c'est-à-dire dans les services publics. Le meilleur rendement économique, qu'on le mesure par l'accroissement du PIB, indice de la production économique, ou par la création d'emplois, provient des investissements dans les services de garde à l'enfance, les soins de santé, les services sociaux, les infrastructures publiques et l'éducation (figure 3).

Figure 3

### Secteurs les plus touchés par l'investissement public (par 1M\$ investi ou dépensé)



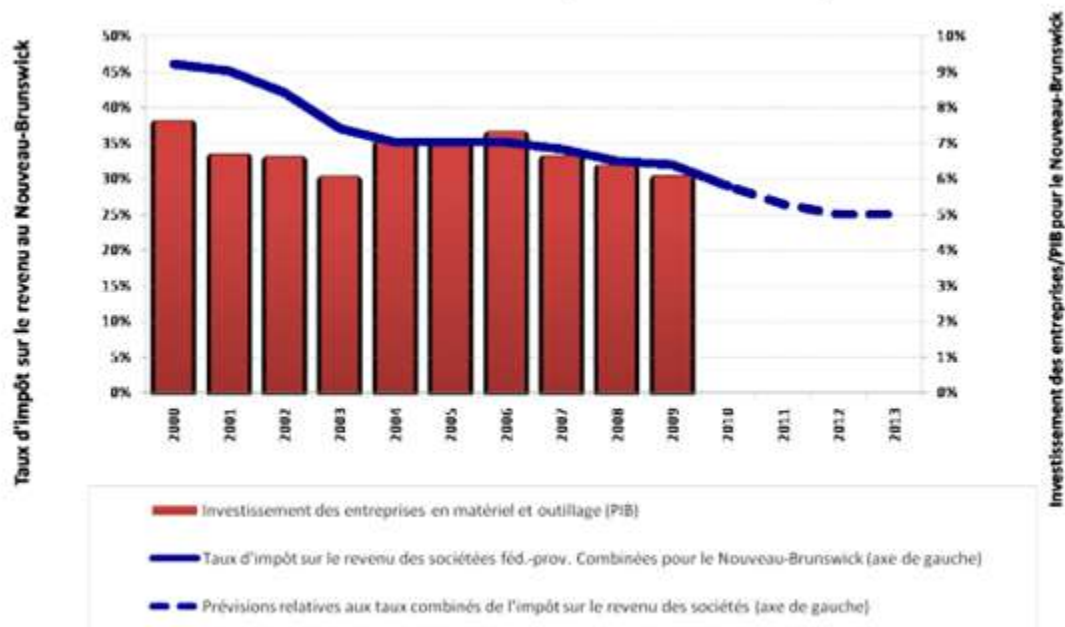
Source: Toby Sanger. Novembre 2010. Communication orale au forum "C'est aussi notre économie! »

Depuis dix ans, les gouvernements fédéral et provinciaux opèrent des réductions dans l'impôt sur les bénéfices des sociétés, donnant comme raison principale que ces réductions encourageront les entreprises à accroître leur investissement et attireront de nouveaux capitaux. Or les faits sont loin de démontrer que ces réductions de l'impôt des sociétés ont eu l'effet escompté pour stimuler

l'économie, particulièrement pour ce qui est de l'investissement générateur de productivité. De fait, le niveau d'investissement en matériel et outillage n'a pas cessé de diminuer proportionnellement au PIB au cours des dernières années, et la proportion est actuellement inférieure à celle de 2000 (figure 4).

**Figure 4**

**Taux d'imposition fédéral-provincial sur le revenu des sociétés du Nouveau-Brunswick et proportion de l'investissement des entreprises en matériel et outillage**



Source: Toby Sanger. Novembre 2010. Communication orale au forum "C'est aussi notre économie! »

Selon les économistes Ruggeri et Bourgeois :

Le Nouveau-Brunswick offrait parmi les meilleurs coûts d'exploitation des entreprises au Canada, même avant la réforme du régime fiscal. La décision d'accroître l'investissement se fonde sur ce que les économistes appellent le « taux effectif marginal d'imposition » (TEMI). Avant les modifications de 2009, le TEMI du Nouveau-Brunswick, qui tient compte de l'ensemble complet des taxes et des crédits et non seulement de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, se situait largement en dessous de la moyenne nationale.<sup>4</sup>

De plus, les faits n'attestent pas l'argument que la réduction des impôts des particuliers incitera les travailleurs et les travailleuses à venir s'installer au

<sup>4</sup>Joe Ruggeri et Jean-Philippe Bourgeois. The Fiscal and Economic Implications of Tax Reform in New Brunswick, décembre 2010, page 3. (Traduction libre)

Nouveau-Brunswick. Pour les travailleurs qui gagnent le salaire moyen, la réduction des impôts des particuliers leur donnera 8 \$ de plus sur leur paie hebdomadaire nette. Ce n'est pas ça qui encouragera les gens à déménager au Nouveau-Brunswick!

## **Recommandations**

Nous pressons le gouvernement provincial de prendre les décisions relatives au budget de manière à assurer la sécurité économique pour tous et toutes ainsi que l'équité, la durabilité et la démocratie.

Notre analyse de la situation financière du Nouveau-Brunswick nous permet de lui recommander les mesures suivantes :

1. Faire marche arrière sur les réductions d'impôts récemment mises en œuvre dans le cadre du Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick, 2009-2012.
2. Hausser le taux d'assistance sociale pour correspondre à la moyenne en Atlantique.
3. Investir dans les gens de manière à maximiser le rendement économique et social des capitaux :
  - a. En assurant un niveau suffisant de services publics
  - b. En mettant en œuvre un réseau de garde à l'enfance sans but lucratif, financé par le gouvernement
  - c. En versant sans tarder les ajustements en vertu de l'équité salariale aux travailleurs et travailleuses des agences de soins à domicile, des garderies, des résidences communautaires, des maisons de transition et des foyers de soins spéciaux.
  - d. En améliorant les services à domicile et dans la communauté afin de permettre à notre population vieillissante de vivre activement plus longtemps.
4. Maintenir un niveau adéquat d'infrastructures appartenant à la province et gérées par elle.

## **Conclusion**

Les décisions que s'apprête à faire le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le cadre du prochain budget auront des répercussions économiques et sociales à long terme sur l'avenir de notre province et sur les gens qui y vivent. Les chemins menant à la prospérité économique sont nombreux. Mais nous croyons que pour évaluer le succès économique, nos critères doivent être les suivants :

- Le succès économique est réparti équitablement entre les divers segments de la population, y compris entre les femmes et les hommes, et entre personnes ayant différents niveaux de revenu.
- Les décisions économiques correspondent aux besoins et aux priorités de la collectivité.
- Le développement économique est viable à long terme.
- Nous protégeons adéquatement notre environnement.

## **Références**

Lahey, Kathleen. 2008. *Et les femmes alors? Analyse sexospécifique du Document de travail sur le régime fiscal du N.-B.*  
<http://76.12.152.213/media/acsw/files/documents/What%20About%20WomenFR.pdf>

Melanson, Rosella. Février 2011. *10 Things I Learned Reading Ruggeri-Bourgeois Report on New Brunswick Finances.*  
<http://76.12.152.213/media/acsw/files/documents/10%20things%20I%20learned%20reading%20Ruggeri.pdf>

Ministère des Finances. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Mars 2009. *Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick - 2009-2012.*  
[http://www.gnb.ca/0160/budget/buddoc2009/Plan\\_for\\_lower\\_taxes-f.pdf](http://www.gnb.ca/0160/budget/buddoc2009/Plan_for_lower_taxes-f.pdf)

Ruggeri, Joe and Jean-Philippe Bourgeois. Décembre 2010. *The Fiscal and Economic Implications of Tax Reform in New Brunswick.* <http://bit.ly/gSGobc>

Sanger, Toby. 27 novembre 2010. *Quelles sont les alternatives?* Communication orale au forum public "C'est aussi notre économie!"  
<http://76.12.152.213/media/acsw/files/documents/NB%20Peoples%20Summit%20Nov%202010.ppt>

Statistique Canada. Le revenu au Canada 2008, Tableau 202-0407  
<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-202-x/2008000/tbl-fra.htm>